

VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

2007 sera l'Année de la sécurité routière au Québec

QUÉBEC, le 13 déc. /CNW Telbec/ - Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Michel Després, de concert avec son collègue le ministre de la Sécurité publique, M. Jacques P. Dupuis, a fait adopter aujourd'hui une motion à l'Assemblée nationale, qui fait de 2007 l'Année de la sécurité routière au Québec.

«Notre gouvernement est préoccupé par la tendance à la hausse du bilan routier, et c'est pourquoi, par cette démarche, nous lançons un appel à la mobilisation : la sécurité routière, c'est l'affaire de tout le monde! L'objectif est de diminuer le nombre de victimes sur les routes du Québec. La sécurité routière est avant tout un enjeu de société et, à ce titre, le nombre de décès et de blessés sur les routes du Québec doit devenir socialement inacceptable», a mentionné le ministre des Transports.

Un plan d'action à court, moyen et long terme

M. Després a aussi annoncé que le gouvernement misera sur un plan comportant des actions à court, moyen et long terme pour l'Année de la sécurité routière. Ce plan d'action fera l'objet d'une annonce au début de 2007. Il comprendra des mesures de sensibilisation avec plus de mordant et, surtout, il interpellera l'ensemble de la société. Pour ce faire, le gouvernement compte sur la collaboration de ses partenaires et des usagers de la route. La démarche sera basée sur la responsabilisation et la mobilisation.

Le ministre de la Sécurité publique a tenu à réaffirmer le rôle important des services policiers : «En 2007, les forces policières du Québec seront davantage mises à contribution pour concrétiser l'Année de la sécurité routière. Tous les services policiers miseront sur une action concertée, notamment en intensifiant leur présence sur l'ensemble du territoire. Le gouvernement du Québec entend maintenir et renforcer ses actions en matière de sécurité routière.» La Sûreté du Québec a annoncé récemment des investissements de 1 million de dollars qui seront consacrés au redéploiement de ses effectifs sur l'ensemble du territoire. Depuis le début de l'année, le Service de police de la ville de Montréal a embauché 133 nouveaux policiers qui sont affectés à la surveillance sur le réseau routier montréalais. L'Association des directeurs de police du Québec a, de son côté, développé une stratégie en matière de sécurité routière sur tout le territoire québécois.

La Table québécoise de la sécurité routière, une première au Québec, mise en place par le ministre des Transports en décembre 2005 et présidée par M. Jean-Marie De Koninck, est également un acteur important dans la mise en oeuvre de ce plan. A la fin de ses travaux, elle remettra au ministre un rapport formulant des recommandations sur les mesures à introduire dans la prochaine politique québécoise de sécurité routière.

Cette politique deviendra la clef d'une nouvelle approche en matière de sécurité sur les routes du Québec. Elle sera caractérisée par une cible à la fois ambitieuse et réaliste, et des mesures susceptibles d'améliorer le bilan routier. Mais, avant toute chose, elle établira clairement que la sécurité routière est une responsabilité partagée par l'ensemble de notre société.

«Comme gouvernement, la détérioration du bilan routier nous interpelle et nous commande d'agir. Il faut maintenant que la population se sente également interpellée. N'oublions pas que c'est le comportement qui est en cause dans 80 % des accidents. La sécurité routière doit devenir la priorité sur nos routes, et c'est pourquoi je lance un appel à la population, aux partenaires, aux médias également, qui ont un rôle majeur à jouer. Tous ensemble, nous réussirons à faire en sorte que les routes du Québec soient les plus sécuritaires possibles», a conclu le ministre Després.

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)